

RÉSUMÉ DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Les activités

Les entreprises de Travaux publics construisent et entretiennent des équipements utiles aux citoyens et répondant à 5 grands types de besoins.

1 Construire, développer et entretenir les infrastructures de transport : routes, voies ferrées, voies navigables, transports collectifs urbains, ponts, tunnels, viaducs...

2 Mettre à disposition de chacun : les réseaux d'eau potable et d'assainissement, gaz et électricité, réseaux de télévisions et de vidéocommunications...

3 Participer au développement économique : ports, aéroports, installations industrielles, plates-formes pétrolières (offshore)...

4 Contribuer au respect de l'environnement : collecte, traitement et recyclage des eaux usées et des déchets, équipements antibruit...

5 Aider à l'amélioration du cadre de vie : aménagements urbains, voiries, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, installations de loisirs, stades, équipements sportifs...

Les principales activités sont en pourcentage du chiffre d'affaires des travaux publics :

Travaux routiers	34,5%
Adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations	17,7 %
Travaux électriques	16,8 %
Terrassements généraux	15,3 %
Ouvrages d'art et d'équipements industriels, y compris les constructions métalliques	7,8 %
Fondations spéciales, sondages, forages	2,4 %
Voies ferrées	2 %
Travaux souterrains	1,8 %
Travaux en site maritime ou fluvial	1,3 %
Travaux de génie agricole	0,4 %
Total	100%

Les domaines d'intervention

Le constructeur en ouvrages d'art est un ouvrier qualifié qui exerce son métier au sein d'entreprises de toutes tailles, spécifiques aux travaux publics, autant pour des travaux neufs, que pour des travaux d'entretien.

Son activité principale consiste à réaliser :

Des éléments de structures en béton armé et en béton précontraint : ponts, viaducs, barrages, tunnels, centrales électriques, usines, stations de traitement et d'épuration des eaux, des réservoirs...

Des éléments de liaison et ouvrages annexes : corniches, murs de soutènement, murs anti-bruit, rampes d'accès, collecteurs d'assainissement coulés en place...

La nature de l'intervention dans l'entreprise.

La réalisation d'ouvrages importants et de haute technicité demande un personnel qualifié, autonome, et dont les principaux savoir-faire sont de coffrer, ferrailer, confectionner et mettre en œuvre du béton.

La pratique de ce métier présente les avantages suivants :

- le travail non routinier de par la diversité des tâches à réaliser, chaque chantier est unique.

- le travail en équipe et la possibilité de prendre des initiatives dans les tâches à réaliser.

-la prise en compte des innovations technologiques appliquées aux réalisations : évolution des procédés de fabrication et de mise en œuvre tel le BHP (béton à haute et très haute performance) ou le BAP (béton autoplaçant) et l'emploi de résines

- des travaux essentiellement réalisés en plein air sur des sites différents.

- la participation à la création d'ouvrages d'utilité publique respectueux de l'environnement

PRESENTATION DES FONCTIONS ET TACHES

FONCTION : REALISATION	
ACTIVITES	TACHES
1 - PREPARATION des TACHES	1 : Préparer des matériels, des outillages et des matériaux 2 : Organiser un poste de travail
2 - EXECUTION	1 : Mettre en place, maintenir et déposer une signalisation temporaire de chantier 2 : Implanter une partie d'ouvrage simple. 3 : Réaliser des petits terrassements. 4 : Mettre en œuvre des matériels, des matériaux pour réaliser des ouvrages en béton armé et en béton précontraint 5 : Utiliser et entretenir des matériels et engins de chantier. 6 : Réaliser des ouvrages annexes 7 : Réparer des ouvrages existants
3 - CONTROLE des OUVRAGES	1 : Contrôler les ouvrages entre les phases de réalisation 2 : Contrôler l'ouvrage fini.